

MAIRIE de RIANs

le 10/09/2019



Réf : YM/CC/093953
V/lettre du 11/08/2019
Affaire suivie par :
Service : Cabinet du Maire
Objet : réponse à : Information sur la conformité du système
d'assainissement relatif à la station d'épuration

Le Maire de RIANs - 83560
à

D. D. T. M. du Var
Préfecture du Var
Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 TOULON Cedex

Monsieur le Directeur Départemental,

Nous accusons réception de votre courrier nous informant de la conformité de notre système d'assainissement communal pour l'année 2018.

Nous prenons acte du classement en non-conformité de la station d'épuration, et du réseau de collecte.

Conscients des problématiques et insuffisances en matière d'assainissement collectif de la Commune, nous avons procédé à la réalisation d'un schéma directeur finalisé en 2017.

Ce schéma a notamment permis d'identifier des anomalies réseaux génératrices d'eaux parasites. Il mentionne en particulier des anomalies à fort et très fort impact, que la Commune s'engage à corriger d'ici la fin de l'année 2019.

En parallèle, nous allons procéder à la réalisation d'un programme de travaux pluriannuel concernant la collecte et le traitement. Toutefois la réalisation et la mise en œuvre d'un tel programme nécessite au préalable que la Commune sollicite des subventions auprès d'organismes financeurs. Aussi nous reviendrons vers vous rapidement pour vous produire un état de nos avancées. Nous vous informons par ailleurs que nous avons prévu de mandater un bureau d'études à cet effet.

Enfin, nous vous soumettrons sous un mois une proposition de modification de calage du déversoir d'entrée de la station d'épuration permettant d'éviter tout lessivage de la station en période de pluie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Yves MANCER